



INSCRIPTIONS VACANCES DE PRINTEMPS

*Merci de bien vouloir retourner le coupon dûment rempli au Service Enfance/Education
du lundi 17 mars au vendredi 28 mars (inclus)*

N° de dossier du foyer (voir facture) :

Nom et prénom du demandeur :

Nom et prénom du payeur :

1^{ER} ENFANT (Cocher les dates correspondantes)

Nom:.....

Prénom:.....

Date de naissance :

Ecole :

Classe :

CENTRES :

Malmédonne

Bessières

CLP

Lundi	<input type="radio"/> 14/04	<input type="radio"/> Férié
Mardi	<input type="radio"/> 15/04	<input type="radio"/> 22/04
Mercredi	<input type="radio"/> 16/04	<input type="radio"/> 23/04
Jeudi	<input type="radio"/> 17/04	<input type="radio"/> 24/04
Vendredi	<input type="radio"/> 18/04	<input type="radio"/> 25/04

2^{ème} ENFANT (Cocher les dates correspondantes)

Nom:.....

Prénom:.....

Date de naissance :

Ecole :

Classe :

CENTRES :

Malmédonne

Bessières

CLP

Lundi	<input type="radio"/> 14/04	<input type="radio"/> Férié
Mardi	<input type="radio"/> 15/04	<input type="radio"/> 22/04
Mercredi	<input type="radio"/> 16/04	<input type="radio"/> 23/04
Jeudi	<input type="radio"/> 17/04	<input type="radio"/> 24/04
Vendredi	<input type="radio"/> 18/04	<input type="radio"/> 25/04

3^{ème} ENFANT (Cocher les dates correspondantes)

Nom:.....

Prénom:.....

Date de naissance :

Ecole :

Classe :

CENTRES :

Malmédonne

Bessières

CLP

Lundi	<input type="radio"/> 14/04	<input type="radio"/> Férié
Mardi	<input type="radio"/> 15/04	<input type="radio"/> 22/04
Mercredi	<input type="radio"/> 16/04	<input type="radio"/> 23/04
Jeudi	<input type="radio"/> 17/04	<input type="radio"/> 24/04
Vendredi	<input type="radio"/> 18/04	<input type="radio"/> 25/04

Une facturation correspondant aux dates de fréquentation COCHEES par vos soins vous sera adressée, sur foi de ces inscriptions, payable au Service des Régies.

Rappel : Aucune demande de déduction ou remboursement ne sera acceptée sans présentation d'un certificat médical fourni au Service Enfance dans un délai de 5 jours suivant l'absence.

L'inscription entraîne de la part des parents, l'acceptation pleine et entière du règlement intérieur du centre de loisirs.

Fait à Maurepas, le

Signature



INSCRIPTIONS VACANCES DE PRINTEMPS

*Merci de bien vouloir retourner le coupon dûment rempli au Service Enfance/Education
du lundi 17 mars au vendredi 28 mars (inclus)*

N° de dossier du foyer (voir facture) :

Nom et prénom du demandeur :

Nom et prénom du payeur :

1^{ER} ENFANT (Cocher les dates correspondantes)

Nom:.....

Prénom:.....

Date de naissance :

Ecole :

Classe :

CENTRES :

Malmédonne

Bessières

CLP

Lundi	<input type="radio"/> 14/04	<input type="radio"/> Férié
Mardi	<input type="radio"/> 15/04	<input type="radio"/> 22/04
Mercredi	<input type="radio"/> 16/04	<input type="radio"/> 23/04
Jeudi	<input type="radio"/> 17/04	<input type="radio"/> 24/04
Vendredi	<input type="radio"/> 18/04	<input type="radio"/> 25/04

2^{ème} ENFANT (Cocher les dates correspondantes)

Nom:.....

Prénom:.....

Date de naissance :

Ecole :

Classe :

CENTRES :

Malmédonne

Bessières

CLP

Lundi	<input type="radio"/> 14/04	<input type="radio"/> Férié
Mardi	<input type="radio"/> 15/04	<input type="radio"/> 22/04
Mercredi	<input type="radio"/> 16/04	<input type="radio"/> 23/04
Jeudi	<input type="radio"/> 17/04	<input type="radio"/> 24/04
Vendredi	<input type="radio"/> 18/04	<input type="radio"/> 25/04

3^{ème} ENFANT (Cocher les dates correspondantes)

Nom:.....

Prénom:.....

Date de naissance :

Ecole :

Classe :

CENTRES :

Malmédonne

Bessières

CLP

Lundi	<input type="radio"/> 14/04	<input type="radio"/> Férié
Mardi	<input type="radio"/> 15/04	<input type="radio"/> 22/04
Mercredi	<input type="radio"/> 16/04	<input type="radio"/> 23/04
Jeudi	<input type="radio"/> 17/04	<input type="radio"/> 24/04
Vendredi	<input type="radio"/> 18/04	<input type="radio"/> 25/04

Une facturation correspondant aux dates de fréquentation COCHEES par vos soins vous sera adressée, sur foi de ces inscriptions, payable au Service des Régies.

Rappel : Aucune demande de déduction ou remboursement ne sera acceptée sans présentation d'un certificat médical fourni au Service Enfance dans un délai de 5 jours suivant l'absence.

L'inscription entraîne de la part des parents, l'acceptation pleine et entière du règlement intérieur du centre de loisirs.

Fait à Maurepas, le

Signature